

## UN BRÉSIL EN CAMPAGNE

EDITO

**Il ne saurait être question ici de commenter, dans quelque sens que ce soit, l'activité politique brésilienne, puisque ce grand pays d'Amérique Latine, s'apprête à élire son Président. En revanche, il est sans doute opportun de profiter de cette conjoncture électorale pour rappeler un certain nombre de fondamentaux propres à un secteur si crucial pour l'économie du Brésil, l'agriculture. Prendre appui sur cette période pour montrer en quoi l'incertitude relative à l'avenir agricole du Brésil prend sa source dans une perspective politique elle aussi des plus incertaines. Cette mise au point est d'autant plus importante à établir qu'elle concerne directement l'UE, en raison de l'Accord avec le MERCOSUR signé en juin 2019, et toujours pas ratifié.**

Indiquer que le Brésil est une très grande puissance agricole relève du lieu commun. Ce pays se classe parmi les cinq premiers producteurs de produits agricoles de la planète, et le troisième exportateur mondial, derrière l'UE et les Etats-Unis, mais devant la Chine. La spécialisation agricole du Brésil, hier plutôt concentrée sur des produits principalement tropicaux, comme le café, le cacao, le sucre..., connaît une mutation à partir du début de la décennie 2000, avec une prédominance de plus en plus nette des exportations de soja – une culture phare au Brésil –, d'éthanol, de viandes, et de coton. Il ne faut bien évidemment pas oublier le poids de l'industrie de la transformation, très internationalisée, à l'image du groupe JBS.

### Une grande puissance agricole

Si le Brésil forme aujourd'hui le troisième exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires, il le doit à la progression régulière de ses exportations, qui sont passées de 20 milliards de dollars en 2002 à plus de 120 en 2022. Elles représentent 37 % des exportations totales du pays (11 % en France à titre de comparaison). Les produits bruts ou ayant subi une première transformation (farines, huiles végétales, produits animaux), occupent une place prépondérante dans l'appareil exportateur brésilien. Dans cet ensemble, c'est sans surprise le soja qui s'est hissé au premier rang des produits exportés, faisant du Brésil l'offreur central sur le marché mondial. En 2021, le Brésil a exporté près de 82 millions de tonnes de soja, loin devant le sucre (32), le maïs (27,5), le tourteau de soja (17), le poulet (4,2) ou encore le bœuf (2,3).

Observer l'évolution de la production brésilienne de cet oléagineux depuis 2000 permet de prendre la mesure de la distance qui sépare désormais le soja brésilien de son concurrent américain. Il y a encore vingt ans, les exportations brésiennes de soja représentaient à peine 40 % de celles partant des Etats-Unis. Aujourd'hui, le déassement des Etats-Unis est palpable, mesurable, puisque les exportations brésiennes de soja sont de 20 % supérieures à celles du voisin du Nord du continent. Il y a donc bel et bien dans le monde une géoéconomie du soja, faite de rivalités entre ces deux géants de la production de graines et de tourteaux. Le soja brésilien a en outre cette particularité, depuis 2014, d'être massivement écoulé sur le marché chinois, la Chine étant, comme on le sait, le premier importateur mondial de cette graine oléagineuse. Pékin absorbe près de 40 % des exportations brésiennes, et 70 % pour le seul soja. Viennent ensuite l'UE, la Thaïlande, l'Iran, la Corée du Sud et l'Egypte. Un soja qui est ainsi une vraie culture d'exportation pour Brasilia, mais étroitement dépendante du prix.

Si les performances commerciales du Brésil proviennent de l'efficacité de l'appareil productif agricole et industriel, elles sont également indissociables d'une politique économique qui a su répondre aux attentes des producteurs et des exportateurs (taux de change favorable, élimination des taxes à l'exportation...).

### Un Brésil agricole en devenir

Le futur agricole du Brésil repose d'abord sur sa surface cultivable, dont il n'utilise qu'une faible part (64 millions d'hectares pour les productions végétales, sur un potentiel cultivable de 410 selon les données de la FAO). Cette perspective soulève depuis plusieurs années nombre d'interrogations quant aux conséquences sur le climat de l'exploitation de nouvelles surfaces. C'est pourquoi la campagne électorale et l'issue des élections sont tant scrutées dans le reste du monde.

Le devenir de l'agriculture brésilienne dépendra aussi, très largement, du retour de la stabilité macroéconomique, après les répercussions de la pandémie. La récession au Brésil a été particulièrement forte en 2020, et, à ce jour, le redressement de la croissance ne s'est effectué qu'à un rythme inférieur à celui observé dans les principales économies émergentes. Le sentier du redressement est manifestement périlleux car, avec l'inflation (près de 12 %), ce sont les taux d'intérêt qui augmentent et qui alourdissent les conditions de financement des investissements dans le secteur agricole brésilien. Sans oublier la menace que constitue pour le Brésil la stratégie Green Deal de l'UE, qui vise à réduire sa dépendance aux protéines végétales importées, dépendance qui est directement à relier à la question de la déforestation.

Mais il y a, à plus court terme, une lourde contrainte qui pèse sur la préservation des performances de l'agriculture. Elle a trait, comme partout, aux effets de la guerre en Ukraine. L'élévation des coûts de l'énergie et des engrais semble pénaliser les agriculteurs brésiliens. La consommation d'engrais et de fertilisants au Brésil s'est fixée en 2021 à 17 % du total mondial, faisant de ce pays le quatrième importateur, derrière la Chine l'Inde et les Etats-Unis. Soja, sucre de canne et maïs absorbent à eux seuls environ 70 % des engrais consommés par le secteur agricole. Tout rationnement d'engrais compromettrait la production de produits de grandes cultures, avec les impacts sur les élevages que l'on peut aisément deviner.

Le Brésil est donc bien à un tournant de son histoire agricole. Selon le profil politique qui émergera des urnes, c'est bien le futur de l'agriculture brésilienne qui est engagé, et celui d'une large partie du monde tout autant, au regard de la position de fournisseur qu'occupe sur les marchés ce grand pays d'Amérique Latine. Une partie de l'avenir de l'agriculture brésilienne se joue pourtant ailleurs, sur un échiquier que Brasilia – comme d'autres nations – ne maîtrise pas, celui de la guerre en Ukraine. On peut donc être devenu au cours du temps une grande puissance agricole, et s'apercevoir que l'on est aussi dépendant des débouchés, des intrants et des prix.

Contact : Thierry Pouch

[thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)

Le recensement agricole réalisé en France en 2020 (et dont les résultats sont diffusés au fil des mois depuis décembre 2021) est une opération communautaire ; c'est-à-dire qu'en 2020, tous les Etats membres de l'Union européenne (UE) ont conduit cette enquête auprès de leurs exploitants agricoles, selon la même méthodologie et sur la base d'un socle commun de questions (des ajouts nationaux sont possibles). Eurostat, institut statistique de l'UE, se chargera de diffuser les résultats agrégés de ces recensements, au niveau européen global ; sur le site de l'institut, des données sont déjà disponibles, mais il est préférable de se diriger vers les sites des Ministères de l'agriculture ou des services de la statistique nationale de chaque Etat-membre, pour accéder à plus d'informations ; c'est ce que nous avons fait et nous proposons de porter notre regard sur notre voisin allemand dont l'agriculture partage un grand nombre de points communs avec l'agriculture française.

**Allemagne : deux agricultures (au moins)**

L'agriculture allemande est encore fractionnée par son histoire entre une agriculture plutôt familiale (propriété du capital, main d'œuvre) des Länder de l'ancienne République Fédérale d'Allemagne et une agriculture de grandes structures où le capital est propriété d'entités économiques de différentes natures à l'est dans les nouveaux Länder (tableau 1).

L'agriculture des Länder de l'ancien territoire fédéral ressemble beaucoup à l'agriculture française ; les valeurs moyennes des indicateurs clés sont proches : la taille des exploitations (au-dessus de 60 hectares par exploitation) et la composition de la main d'œuvre (majoritairement familiale).

En revanche, dans les nouveaux Länder, on est dans un autre univers fait d'exploitation de grandes taille dont le capital est propriété d'investisseurs, de grandes entreprises familiales, parfois de structures coopératives, et dont la main d'œuvre est essentiellement salariée ; dans ces Länder, les exploitations familiales semblables aux exploitations françaises sont très minoritaires, ce qui se traduit par la faible contribution de la main d'œuvre familiale à l'emploi agricole de ces régions.

En Allemagne, il y a donc toujours une frontière géographico-historique qui partage l'agriculture en deux entre l'ex-RFA et l'ex-RDA ; et ce n'est pas surprenant. A cela, on peut ajouter, un autre partage territorial sur la base du poids du bio dans les agricultures régionales ; c'est certes moins massif que la coupure est/ouest mais c'est un partage qui compte avec des oppositions marquées : 5% des exploitations sont en bio en Basse-Saxe contre 21 % en Mecklenbourg-Pompéranie occidentale (deux Länder pourtant limitrophes).

Dans les données publiées par l'administration statistique allemande sur son site<sup>1</sup>, on ne trouve pas encore d'informations issues du RA 2020 sur la question du genre (place des hommes et des femmes dans l'agriculture) ; et on le regrette parce que la situation de l'agriculture allemande en la matière n'est pas des meilleures.

La dernière enquête européennes réalisée avant le RA 2020 (l'enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2016) indiquait que 29,6 % des actifs des exploitations allemandes étaient de femmes (27%, en France), mais surtout parmi ces femmes, très peu avaient le statut de chef d'exploitation : on ne comptait que 8 % de femmes parmi les chefs d'exploitants (20% en France<sup>2</sup>).

Cette sous-représentation statistique des femmes aux postes de responsabilité n'est pourtant pas le reflet de la réalité, comme l'a montré une étude de grande ampleur financée par le ministère de l'agriculture, et conduite par par l'Institut Thünen et l'Université de Göttingen sur la vie et les conditions de travail des femmes dans les exploitations agricoles en Allemagne<sup>3</sup>. Quelques résultats de l'étude ont été communiqués en septembre dernier, en particulier ceci : dans l'échantillon de l'étude, parmi les femmes qui ont une activité dans l'exploitation, les trois quarts d'entre elles ont déclaré être également impliquées dans les décisions stratégiques et entrepreneuriales de l'exploitation, or cette contribution conduit rarement une reconnaissance formelle (juridique, social). Cette non-reconnaissance conduit à la sous-estimation du rôle des femmes dans la statistique agricole, mais surtout elle provoque des problèmes sociaux graves : en cas de divorce ou de décès de leur mari exploitant, elles se retrouvent souvent sans ressources économiques (pas de revenus différés issus de leur activité agricole passé). C'est une situation qui n'est pas tout à fait inconnue en France malgré des dispositifs pour réduire cette inégalité comme l'alignement du minimum de retraite de base des conjoints collaborateurs et des aides familiaux avec celui des chefs d'exploitation décidé en janvier 2022.

Les points communs entre l'agriculture française et l'agriculture allemande sont donc nombreux, y compris sur les inégalités comme on vient de le voir.

**Contact : Didier Caraes**

[didier.caraes@apca.chambagri.fr](mailto:didier.caraes@apca.chambagri.fr)

<sup>1</sup>Pour les résultats du RA 2020 allemand, il faut consulter le site : [https://www.destatis.de/EN/Themes/Economic-Sectors-Enterprises/Agriculture-Forestry-Fisheries/Agricultural-Holdings/\\_node.html#265170](https://www.destatis.de/EN/Themes/Economic-Sectors-Enterprises/Agriculture-Forestry-Fisheries/Agricultural-Holdings/_node.html#265170) ; pour des statistiques agricoles plus globales, voir [https://www.destatis.de/EN/Themes/Economic-Sectors-Enterprises/Agriculture-Forestry-Fisheries/Agricultural-Holdings/\\_node.html#265170](https://www.destatis.de/EN/Themes/Economic-Sectors-Enterprises/Agriculture-Forestry-Fisheries/Agricultural-Holdings/_node.html#265170)

<sup>2</sup>Les séries statistiques issues des enquêtes et recensements agricoles communautaires sont sur le site d'Eurostat : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ef\\_lf\\_main/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ef_lf_main/default/table?lang=fr)

<sup>3</sup>« Die Lebenssituation von Frauen auf landwirtschaftlichen Betrieben in Deutschland », <https://www.thuenen.de/en/institutes/farm-economics/projects/the-living-and-working-conditions-of-women-on-farms-in-germany>

**Tableau 1 : l'agriculture allemande en chiffre (données de structure)**

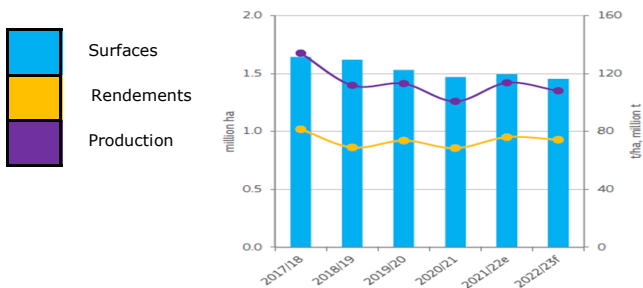
	Exploitations agricoles		Agriculture bio		Emploi agricoles			
	Nombre	Taille moyenne (hectares)	Part des exploitations en	Part de la SAU en bio (%)	Ensemble (1000 UTA)	Moyenne par exploitation	Part de l'emploi familial (%)	
<b>France</b>	<b>416 054</b>	<b>65</b>	<b>12</b>	<b>nd</b>	<b>700</b>	<b>1,6</b>	<b>67</b>	
<b>Allemagne</b>	<b>262 776</b>	<b>63</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>485</b>	<b>1,8</b>	<b>52</b>	
Ancien territoire fédéral	Baden-Wurtemberg	39 085	36	11	12	62	2	58
	Basse-Saxe	35 348	73	5	5	70	2	50
	Bavière	84 756	37	12	12	123	1	77
	Hesse	15 128	51	14	15	23	2	55
	Rhénanie du nord - Westphalie	33 611	44	6	6	59	2	54
	Rhénanie-Palatinat	16 040	44	10	11	34	2	42
	Sarre	1 094	68	13	18	2	1	63
	Schleswig-Holstein	12 194	81	6	6	24	2	53
	Brandebourg	5 413	242	15	13	22	4	14
Nouveaux landers	Mecklenbourg-Pompéranie	4 784	281	21	12	16	3	16
	Saxe	6 500	138	11	8	20	3	21
	Saxe-Anhalt	4 344	268	13	9	15	3	16
	Thuringe	3 708	209	10	7	14	4	15
	Cités-Etats (Berlin, Brême, et Ham-	771	32	9	14	2	3	41

Sources : Agreste- RA (France), DESTATIS (Allemagne)

**Tour de campagne**

En France, les surfaces de betteraves se stabilisent en 2022 autour de 402 000 ha, selon Agreste, comme l’an passé, mais le rendement chute et la récolte serait en baisse de presque -11%, à 33 milliers de tonnes. A l’échelle européenne, la production diminue également, et selon les estimations de l’USDA<sup>1</sup>, le marché intérieur aurait à faire face, en 2022, à une cinquième année de déficit d’offre européenne pour satisfaire la demande. Sur la campagne 2021-2022, si l’on en croit les estimations de la Commission européenne, publiées dans son *Short term Outlook*<sup>2</sup>, la production européenne avoisinerait les 16,65 millions de tonnes, alors que la consommation atteindrait 16,8 millions de tonnes. Les importations augmenteraient de 6,6 %. Le fossé pourrait s’accroître car la campagne 2022/2023 devrait voir la production de sucre reculer de -5,8 % par rapport à la moyenne quinquennale pour s’établir à 15,5 millions de tonnes. En cause, recul des surfaces de betteraves et des rendements, du fait de la sécheresse.

**Graphique 1 : Production européenne de betterave sucrière (Source : DG Agri)**



Au Brésil (premier exportateur mondial), les très fortes pluies qui ont touché la région du centre-sud du pays ces dernières semaines ont affecté la récolte de canne. Autre facteur jouant sur les disponibilités et donc les cours : pendant l’été, les industriels ont alloué davantage de volumes de cannes à la production de sucre qu’à la production d’éthanol<sup>3</sup>, en réaction à la baisse des cours de l’éthanol – la tendance était inverse au printemps, lorsque les prix élevés du pétrole incitaient les transformateurs à privilégier la production d’éthanol au détriment du sucre. A suivre également : les répercussions de la hausse des prix des engrais sur les utilisations par les producteurs de canne et possiblement les rendements.

En Russie, l’union des industries sucrières, relayée par Reuters, a annoncé une production en hausse de 5 % sur l’année 2022 par rapport à l’an passé, pour atteindre les 6 millions de tonnes de sucre de betterave<sup>4</sup>. Les planteurs russes ont mis 1,03 million d’hectares en production, une hausse de 2,8 % par rapport à 2021. Le pays a vu sa production de sucre progresser rapidement au cours des quinze dernières années : de 27 millions de tonnes en moyenne sur la période 2006-2010 à 47 millions de tonnes en moyenne entre 2016 et 2020 (données FAOSTAT).

En Inde, la production de sucre de canne aurait, selon le gouvernement, atteint un niveau record, de même que les exportations. La question qui reste en suspens pour les marchés est celle du niveau des quotas à l’exportation pour la campagne 2022-2023, alors que la décision du gouvernement sur ce point se fait attendre.

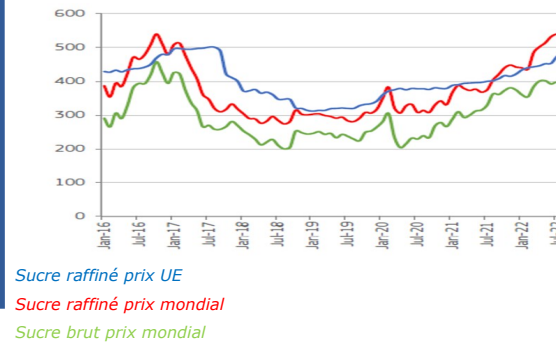
**Des prix du sucre au sommet**

Après le large creux des prix européens et mondiaux entre 2017 et 2020, les prix du sucre atteignent sur le marché européen 484 €/t en août 2022. Mais sur le marché spot, les opérateurs européens ont pu être conduit à acquérir du sucre raffiné à près de 1050 euros la tonne, du jamais vu. Une évolution tirée par le

manque de disponibilités européennes. Au niveau de la parité monétaire, le sucre brésilien tire parti d’un réal faible vis-à-vis du dollar : la monnaie brésilienne se négocie à moins de 0,19 dollars, donnant un avantage aux producteurs. Sachant que les cours mondiaux du sucre sont fortement orientés par les coûts de production des opérateurs brésiliens, si la dépréciation du réal se poursuit cela pourrait peser sur les cours. Il faudra donc suivre de près les résultats des élections brésiliennes.

A cela, il faut évidemment ajouter la composante énergie. Les cotations de l’éthanol ont entamé une hausse rapide depuis le début de l’année 2021, suivant l’ascension des cours du pétrole. Les velléités, dans un certain nombre de pays de l’OCDE, d’augmenter la part des agro-carburants dans le mix énergétique y sont aussi pour quelque chose, à l’instar de la décision du gouvernement de Joe Biden, à travers son Inflation Reduction Act, de renforcer leur accompagnement. Mais cette hausse vaut également pour les transformateurs de sucre, qui voient se renchérir leurs coûts de production, cette activité comptant parmi les plus demandeuses en énergie au sein de l’agro-alimentaire.

**Graphique 2 : prix du sucre (en euros/t)(Source : DG Agri)**



**Où l’on en vient à parler de l’OPEP+...**

La décision de l’OPEP+ de réduire la voilure en matière de production de pétrole début octobre 2022 a fait réagir. Les objectifs de production ont été revus à la baisse de 2 millions de barils par jour – dans les faits, la baisse devrait être de l’ordre de 1 million de baril/jour si l’on tient compte du fait que les pays producteurs sont déjà en-deçà des plafonds préalablement fixés. L’Agence Internationale pour l’Energie (AIE, qui regroupe des pays consommateurs et les Etats-Unis) a indiqué que cette décision, qui intervient dans un contexte d’inflation et de remontée des taux d’intérêt, pourrait être le point de bascule pour faire entrer l’économie mondiale en récession<sup>5</sup>. La Secrétaire américaine au Trésor, Yanet Yellen, à la veille d’une réunion entre la Banque mondiale et le FMI, est allée récemment dans ce sens, en soulignant l’imprudence de la décision de l’OPEP+<sup>6</sup>.

En 2000, le Congrès américain avait mis sur la table un projet de loi intitulé « NOPEP » visant à permettre au Département d’Etat à la Justice de lancer des actions judiciaires à l’encontre des compagnies nationales pétrolières des Etats de l’OPEP pour pratiques anticoncurrentielles (actions collectives visant à limiter la production, la distribution, ou à contrôler le prix du pétrole ou du gaz naturel). Ce projet est depuis régulièrement débattu au sein du Congrès, sans passer cette étape, et on ne sera pas surpris d’apprendre qu’il en a de nouveau été question en 2022<sup>7</sup>. Un rapport de 2019 du service de recherche du Congrès<sup>8</sup> a toutefois mis en avant l’importance actuelle du rôle de l’OPEP+ dans le contrôle de la capacité résiduelle de production, capacité qui influence les prix mondiaux du pétrole. En ce sens, l’OPEP+ amoindrirait la volatilité des prix du pétrole, mais éviterait également aux pays producteurs de traverser des périodes de prix bas...

**Marine Raffray**

[marine.raffray@apca.chambagri.fr](mailto:marine.raffray@apca.chambagri.fr)

<sup>1</sup><https://www.fas.usda.gov/data/european-union-sugar-semi-annual-1>  
<sup>2</sup><https://agriculture.ec.europa.eu/data-and-analysis/markets/outlook/short-term-en>  
<sup>3</sup><https://www.nasdaq.com/articles/brazil-sugar-production-rises-late-in-august-ethanol-output-down>  
<sup>4</sup><https://www.nasdaq.com/articles/russias-2022-sugar-beet-production-seen-up-5->

<sup>5</sup><https://www.iea.org/reports/oil-market-report-october-2022>  
<sup>6</sup>Financial Times, 10 octobre 2022.  
<sup>7</sup><https://www.congress.gov/bill/117th-congress/senate-bill/977>  
<sup>8</sup>Congressional Research Service (2019), No Oil Producing and Exporting Cartels (NOPEC) Act of 2019.

# FILIÈRE VOLAILLE EN DÉTRESSE ÉCONOMIQUE

Dans le numéro de septembre de la Lettre économique, avait été traitée en page 4 de la hausse importante des importations de poulet en provenance d'Ukraine. En ce mois d'octobre, il est confirmé que, sur les sept premiers mois de l'année 2022, ces importations ont bien augmenté (+ 145%), comme celles en provenance du Brésil (+ 117,5%) (source : FranceAgriMer). En réalité, la forte croissance des importations en provenance d'Ukraine et du Brésil ne reflète pas la marginalité des volumes, surtout lorsqu'on les compare avec la pénétration du marché français par les poulets belges et polonais, les deux principaux fournisseurs de la France.

Cette précision conduit à dresser un panorama plus complet des résultats économiques de la filière volaille en France, sur les sept derniers mois. Si ce bilan est nécessaire à établir, c'est pour montrer que les contraintes, sanitaires, économiques et l'absence de perspectives se cumulent pour faire de la viande de volaille un secteur en péril. La filière volaille condense à elle seule tous les maux d'une conjoncture mal orientée.

La grippe aviaire bien-sûr, qui, en l'état actuel des choses, n'est pas encore derrière les éleveurs. Cette épidémie se répercute manifestement sur l'offre qui, depuis plusieurs mois, se contracte et explique le net regain d'importations. Les abattages de volaille ont en effet reculé de 6,5 % sur les sept mois écoulés de l'année 2022, comparativement à la même période de 2021. C'est plus particulièrement en dinde (- 16,8 %), en canard (-26,6 %) et en pintade (- 2,7 %), que la baisse de la collecte est la plus marquée, le poulet tirant son épingle du jeu avec seulement - 0,8 %.

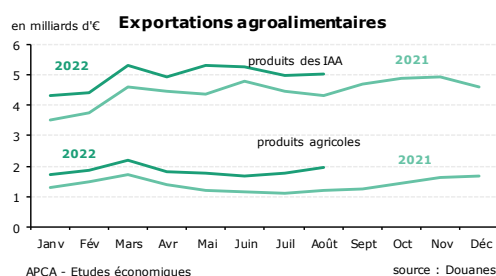
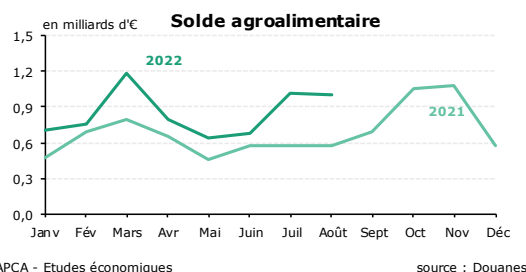
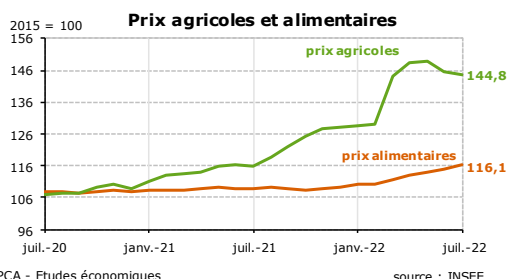
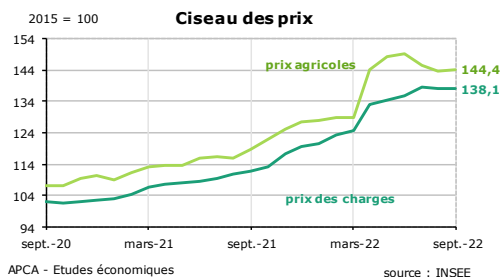
A cette crise sanitaire se superpose une phase d'alourdissement des coûts de production, indissociable des répercussions de la guerre en Ukraine. Le coût de l'aliment, bien qu'en léger repli sur le mois de juillet, demeure à des niveaux encore très élevés. Sur un an, le coût de l'aliment a augmenté de + 38,5%, et, sur les deux années écoulées, de +80% (source : ITAVI). Si les perspectives d'allègement du coût de l'aliment s'améliorent, en raison des disponibilités finalement bien meilleures que celles qui avaient été annoncées, notamment en blé, en orge et en tourteaux de tournesol, qui, dans les prochains mois, viendront compenser l'absence relative du maïs dans les rations. Mais pour l'heure, c'est bien sur l'énergie que se concentrent toutes les attentions. L'arrêt des livraisons par voie de gazoducs Nord Stream a agi comme un puissant révélateur de la dépendance de l'UE et donc de la France, au gaz russe. La fin de l'année risque d'être agitée en matière d'approvisionnement, et la double contrainte de prix et de disponibilités va continuer de peser sur les éleveurs en 2023, et potentiellement porter un préjudice économique grave pour le chauffage des bâtiments, mais aussi sur les outils de la transformation et du conditionnement de la viande.

Parallèlement, la consommation de viande de volaille en France présente là aussi des contrastes, dans la mesure où seule la demande de poulet augmente (+ 4,4%), alors que l'on assiste à un quasi-effondrement de celle des autres viandes, et plus spécifiquement du canard, dont la consommation diminue de près de 30 % en un an. Dans ce paysage de la consommation, il ressort aussi que si la demande de poulet augmente, on le doit aux marques de distributeurs qui ont la faveur des consommateurs, au détriment des marques nationales. Signe que l'inflation pousse les consommateurs à arbitrer et à choisir les premiers prix.

L'enseignement qu'il convient de retirer de cette conjoncture difficile que traverse la filière volaille tient en quelque sorte en un mot : risques. Les éleveurs sont désormais exposés à une multiplicité de risques auxquels ils doivent répondre, en adoptant une variété de modalités de gestion de ces risques, plus ou moins faciles à déployer et qui dépendront largement des conditions de leur financement comme du caractère individuel ou collectif de cette gestion. Il n'y a pas de réponse toute faite, clé en main. Car, dans le contexte actuel de crise, certains risques sont probabilisables (sanitaire, inflation, climat), d'autre ne le sont pas et relèvent donc de l'incertitude (issue de la guerre).

C'est pourquoi le secteur de l'élevage avicole, mais en réalité, l'ensemble de l'agriculture, ne peut que s'engager durablement dans des démarches innovantes et partagées, afin de déployer de nouveaux instruments de gestion des risques. Cette perspective requiert une condition décisive. Que les économistes, vétérinaires, assureurs et pouvoirs publics inscrivent dans leur agenda commun un espace significativement large et un temps suffisamment long pour relever ces défis.

Contact : Thierry Pouch



% (Source : INSEE)	% 1 mois	% 12 mois	% 24 mois
prix alimentaires	1,1%	9,9%	11,0%
prix agricoles	0,6%	21,8%	34,6%
prix des charges	0,1%	23,6%	35,7%
inflation	-0,6%	5,6%	7,8%

Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)		
En milliards d'€	en août	Cumul 8 mois
2022	1,008	6,774
2021	0,579	4,798

## Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75008 Paris

Tél : 01 53 57 11 40

E-mail : marine.raffray@apca.chambagri.fr

Siret 180070047 00014

Directeur de la publication :

E-mail : thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Mise en page : Odile Martin-Lefèvre

## Nos articles sur le même thème

- Analyses et Perspectives n°2210, août 2022, « Quand la guerre en Ukraine rebat les cartes de la stratégie environnementale et commerciale de l'UE et plus encore »

- Lettre Economique n°429, septembre 2022, « Le temps de vaches maigres »

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité